



# Extraits des délibérations

## Conseil Municipal du 21 décembre 2009

- Nomination de Madame Jeanne Kahn et de Monsieur Gérard Huttard en qualité de Citoyens d'Honneur de la Ville d'Obernai. **Voté à l'unanimité.**
- Missions d'animation générale du Centre socio-culturel – renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Arthur Rimbaud pour la période 2010-2012. **Voté à l'unanimité.**
- Décision de principe portant sur l'affectation du site du Château de Hell à l'Association « Adèle de Glaubitz » dans le cadre d'un projet d'implantation d'un Institut Médico-Educatif. **Voté à l'unanimité.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 1<sup>ère</sup> tranche – Attribution des lots d'habitat individuel – Vente de gré à gré de deux lots vacants. **Voté à l'unanimité.** Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).
- Traitement de la sécurité des passages à niveau le long de la piste cyclable OBERNAI-GOXWILLER - Suppression de passages à niveau le long de la ligne SNCF SELESTAT-MOLSHEIM Avis du Conseil Municipal **Voté à l'unanimité.**
- Convention cadre multipartenariale entre les Autorités Organisatrices de Transport pour l'expérimentation de titres intégrés zonaux à l'échelle du territoire alsacien. **Voté à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'équipement au Ski Club d'Obernai pour l'acquisition d'un véhicule destiné au transport de personnes. **Voté à l'unanimité.**

## Conseil Municipal du 15 février 2010

- Dénomination du tronçon de la Route Départementale 426 en travers du lieu-dit «Roedel» en «rue du Roedel» **Voté à l'unanimité.**
- Transport Public Urbain – mise en œuvre du transport à la demande : dénomination des arrêts. **Voté à l'unanimité.**
- Rempart Maréchal Joffre – réfection du mur de soutènement : approbation de l'avant-projet définitif et dépôt des autorisations réglementaires. **Voté à l'unanimité.**
- Extension du Parc d'Activités du Thal – conclusion des conventions d'électrification et de distribution en gaz naturel. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Extension du Parc d'Activités Economiques du Thal – Réaménagement foncier avec la SCI « La Chaumette ». **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Extension du Parc d'Activités du Thal – Engagement de la commercialisation de l'opération: définition préalable des principes généraux de la cession des lots. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Réalisation du Nouvel Hôpital Civil d'Obernai – Acquisition des terrains dans le cadre d'un échange foncier. **Voté par 26 voix pour et 6 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.** Mme Ohresser n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Acquisition d'un terrain auprès de la SAFER ALSACE au lieu-dit « Im Tal » dans le cadre de la constitution de réserves foncières. **Voté par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit « Finhai ». **Voté à l'unanimité.**
- Demande de garanties d'emprunt de la SEMI OBERNAI HABITAT dans le cadre du financement du projet de réalisation de 40 logements sociaux « Les Lisières du Parc » dans le Parc des Roselières. **Voté à l'unanimité.**
- Modification des droits de séjour applicables à l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage. **Voté à l'unanimité.**
- Révision générale des droits et tarifs des services publics locaux. **Voté à l'unanimité.**
- Institution d'un régime participatif unifié en soutien des actions pédagogiques au titre des classes de découverte des écoles primaires et des projets collectifs des collèges. **Voté à l'unanimité.**
- Aide de solidarité aux sinistrés du séisme du 12 janvier 2010 en Haïti. **Voté à l'unanimité.**
- Fiscalité Directe Locale – Décision en matière de fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2010. **Voté à l'unanimité.**
- Adoption des Budgets Primitifs de l'exercice 2010 – Budget principal et budgets annexes. **Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**

## Sommaire

**Extraits des délibérations du  
Conseil Municipal**  
Page 2

**Éditorial du Maire**  
Page 3

**Temps Forts**  
Pages 4 à 5

**Dossier : Budget 2010**

- Les recettes
- Les dépenses
- L'évolution de la dette
- Les taxes communales
- Les agents de la Ville
- Le soutien aux associations

Pages 6 à 8

**Les Projets d'investissement**

- Boulevard Europe
- Rue M<sup>l</sup> de Lattre de Tassigny
- Le parc d'Activités du Thal
- La Maison de Retraite Alzheimer

Pages 9 à 12

**Economie**

- Triumph International

Page 13

**Dossier : Transport**

- Le site Vialsace.com
- Pass'O et le Transport à la Demande

Pages 14 à 15

**Internet - Culture**

- Obernai TV
- L'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

Page 16

**L'Hôpital d'Obernai**

- Zoom sur la Polyclinique

Page 17

**Sport**

- Les mercredis du Hand
- Le Triathlon International

Page 18

**Culture**

- Le Festival de Musique de Chambre
- Association Art'ist Obernai

Page 19

**Bloc notes**

- Les naissances
- La Charte Qualité
- Le compostage
- Le parc des Roselières
- Le coin des souvenirs

Pages 20 à 21

**Infos municipales / Tribune**

Page 22

**Culture**

- Exposition
- Empreintes de créateurs

Page 23

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205  
67213 Obernai CEDEX

**Directeur de la publication:** Bernard Fischer  
**Rédaction, conception et mise en page:**  
Maud Audinat - Tamina Hobeika - Service  
Communication - Ville d'Obernai

**Crédits photos:** Ville d'Obernai - Photo  
©AIRDIASOL-Rothan - Yvan Schawandacht -  
Pierre Straehli - Henri Parent / CCI - Triumph  
International - GKG Architecture - FREMAA

**Impression:** Gyss Imprimeur Obernai - 310440. Ce  
journal est imprimé sur un papier blanchi sans

chlore pour respecter l'environnement.

**Distribution:** Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires,  
problèmes de distribution ou passage d'une  
information, vous pouvez contacter la Mairie

d'Obernai - Service Communication - BP 205  
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95

E-mail: [com@obernai.fr](mailto:com@obernai.fr)

Internet: [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

**Sortie du prochain numéro: Juillet 2010**



Chers habitants d'Obernai,

Lors des récentes élections régionales, les habitants de la Région Alsace ont choisi majoritairement la liste des candidats conduite par M. Philippe RICHERT.

Cette victoire est d'abord une victoire personnelle pour M. Philippe RICHERT qui incarne les valeurs de notre région : humanisme, respect, dynamisme et ambition pour l'avenir de tous les Alsaciens.

Il s'agit à présent, pour tous les Conseillers Régionaux, de travailler pour les enjeux d'avenir de notre région, ceux-ci sont nombreux.

- Le financement de la 2<sup>ème</sup> phase de la Ligne à Grande Vitesse Est Européenne est acté. La Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône mérite une très forte implication politique pour garantir de bonnes perspectives et une mise en service rapide à destination de Lyon et Marseille.
- Le Grand Contournement Ouest de Strasbourg est indispensable. Tous les jours des dizaines de milliers d'automobilistes sont "englués" dans d'in vraisemblables bouchons autoroutiers, qui entraînent une énorme pollution et une perte de temps considérable pour tous les usagers concernés. S'il est un tronçon routier indispensable en Alsace, c'est bien le Grand Contournement Ouest de Strasbourg.
- D'autre part, il est nécessaire de "consolider" l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, vital à l'économie et à la desserte de notre région.

Le Conseil Municipal a voté le budget 2010. Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons maintenu les taux des 4 taxes en vigueur. Nous continuerons à désendetter la Ville tout en proposant des investissements majeurs.

Le Boulevard d'Europe, réalisé en 1964, fera l'objet d'une réfection complète en 2 étapes (2010 et 2011) avec une sécurisation optimale du boulevard, la mise en place de pistes cyclables en site propre et de feux tricolores aux intersections. Le mauvais état phytosanitaire des arbres sur le terre-plein central impliquera une replantation de Gleditschia et de Prunus, avec un parterre embelli par des graminées. En date du 25 mars 2010, une réunion de présentation de cet important projet, aux riverains du boulevard d'Europe, a eu lieu à la salle des fêtes. Nous procéderons aussi à la requalification de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny avec la sécurisation du passage à niveau, un aménagement paysager et une piste cyclable de chaque côté de la chaussée.

Plusieurs salles de classe de l'école Pablo Picasso seront rénovées. L'étude pour la construction d'une nouvelle crèche halte-garderie sera initiée cette année et la rénovation de la toiture de la tribune de stade est prévue dans les mois à venir.

Nous continuons à travailler à la réalisation d'une nouvelle maison de retraite (EHPAD) proposée par Médica France, qui compte 142 établissements spécialisés en France et en Italie, et qui emploie 5500 personnes au total. Le projet, qui permettra la création par Médica France de plus de 50 emplois, consiste à réaliser un établissement comprenant 84 lits, dont 28 pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ce projet a reçu un avis favorable du Préfet de la Région Alsace, du Président du Conseil Général du Bas-Rhin et du Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale. Le "prix de journée" prévu se situe dans une fourchette médiane des tarifs en vigueur dans les maisons de retraite ayant une unité Alzheimer, à savoir 59 €/jour T.T.C. pour l'hébergement.

Bien cordialement,

**Bernard FISCHER**  
Maire d'Obernai  
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Festivités du Mardi Gras à la Maison de Retraite des Berges de l'Ehn



Accueil à l'Hôtel de Ville des élèves de troisième de la Ville d'Obernai et le fonctionnement des diff



Accueil de Guy Huchelmann, classé 6<sup>ème</sup> au Championnat du Monde de Tir à la poudre noire et meilleur Français



Le Printemps est de retour sur la Place du Marché



Exposition sur le château du Kagenfels : plus de 1000 visiteurs en l'espace de 2 semaines



Accueil en Mairie de lycéens dans le cadre d'un échange franco-allemand du lycée Freppel



Inauguration de l'Épicerie Sociale Obern'Aide



Collège Freppel afin de leur présenter les projets érentes institutions



Cérémonie de remise de la Lettre de Citoyenneté dans le cadre du Jumelage Gengenbach - Obernai



Soirée des Sportifs Méritants



Installation d'un nid de cigognes sur le toit de la Halle au Blé



Le Carnaval 2010 dans les rues d'Obernai

# Budget 2010 : continuer à développer des projets tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement

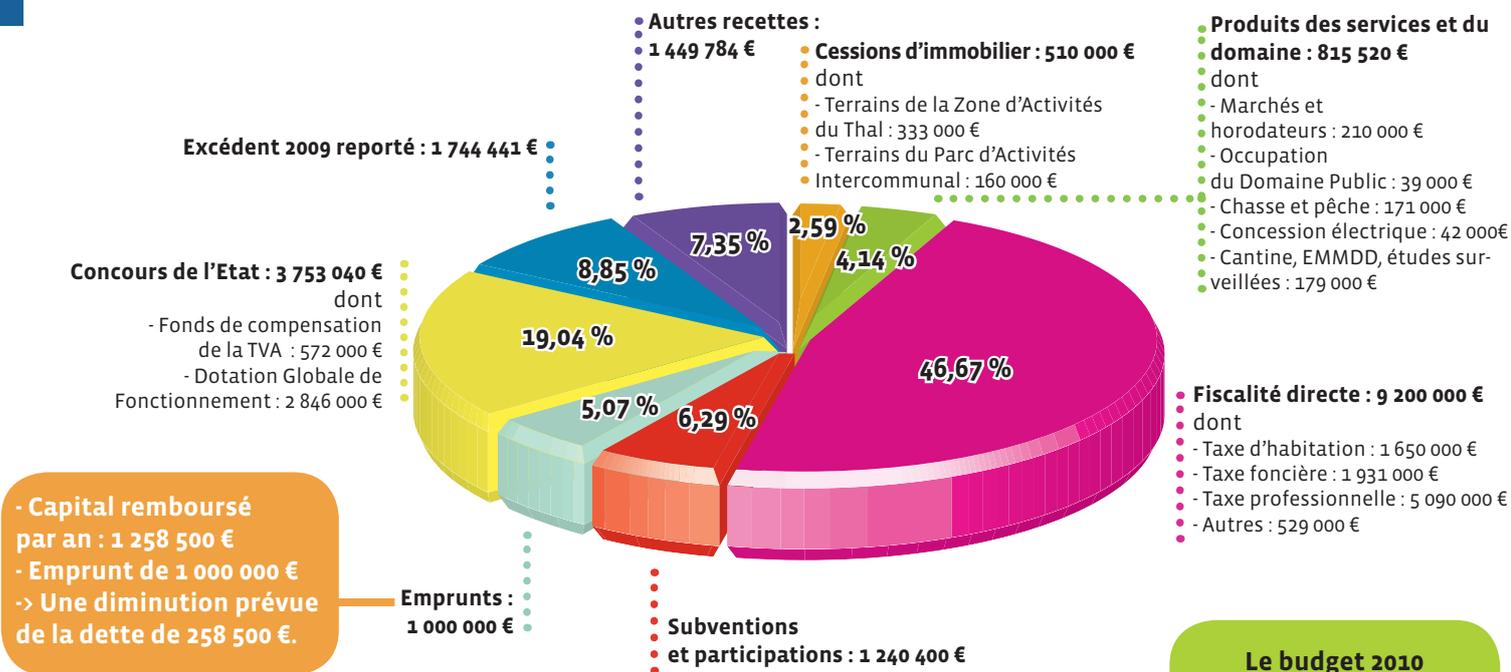
Le Conseil Municipal a voté, le 15 février dernier, le budget de la Ville, pour l'année 2010.

Ce budget primitif de 19 713 185 € est basé sur 4 principes :

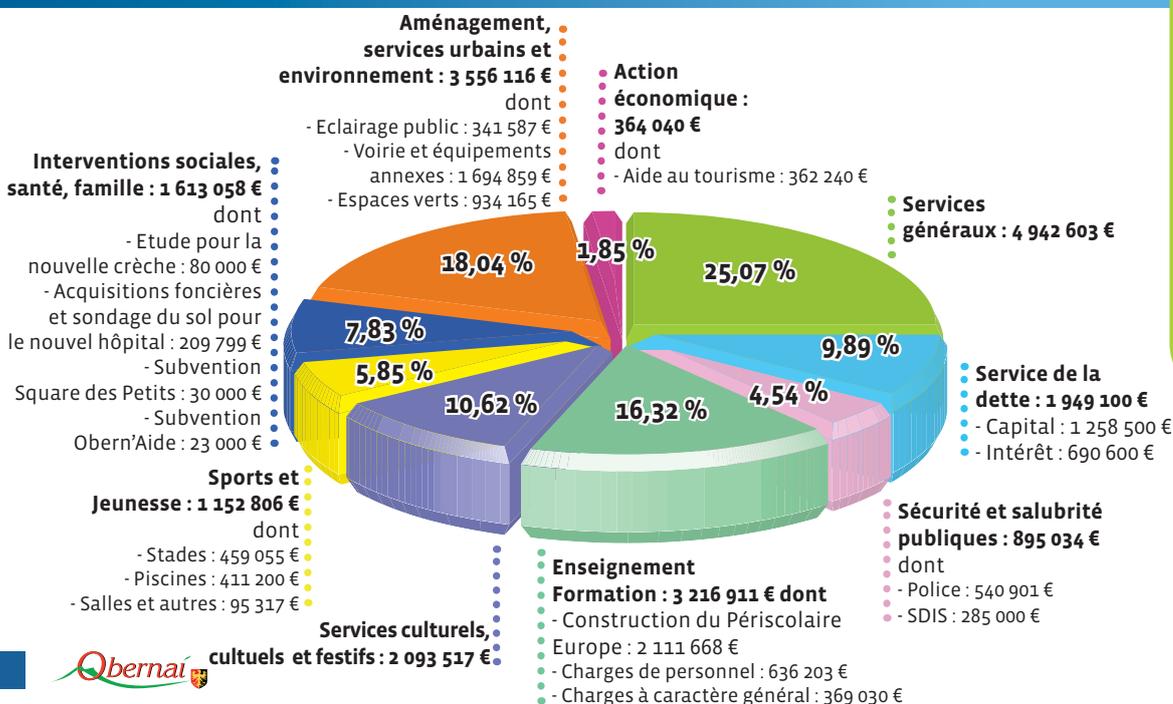
- Continuer à développer notamment des projets structurants pour la commune avec un budget total d'investissement de 7 020 957 €.

- Continuer à faire baisser la dette de la Ville. Ainsi entre 2006 et 2010, cette dette aura baissé de plus de 3,5 millions d'euros.
- Contenir les dépenses de personnel. Elles ne progresseront que de 0,64 % en 2010.
- Baisser les dépenses des charges à caractère général en les diminuant de 3,24 % par rapport à 2009.

## LES RECETTES



## LES DÉPENSES



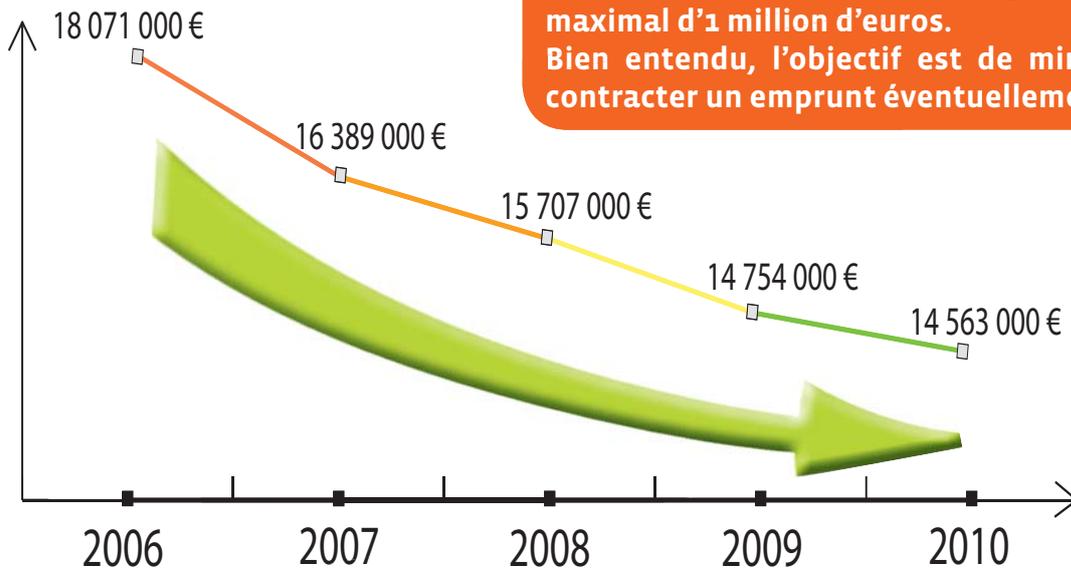
Le budget 2010 de la Ville d'Obernai découle d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Tout en continuant d'investir pour la Ville, ce budget tient compte des réalités actuelles et de la prudence nécessaire quant à la gestion d'une collectivité.

## DIMINUTION DE LA DETTE

La Ville d'Obernai a connu un pic d'endettement en 2004 dû au financement du Groupe Scolaire du Parc et à la requalification de l'école maternelle Freppel.

Depuis 2006, la Municipalité a constamment procédé au désendettement de la Ville. L'objectif est de rembourser, chaque année, un capital supérieur au nouvel emprunt réalisé. Ainsi, le budget 2010 prévoit le remboursement de 1 258 500 million d'euros en capital et un nouvel emprunt maximal d'1 million d'euros.

Bien entendu, l'objectif est de minorer ce montant pour contracter un emprunt éventuellement moins important.

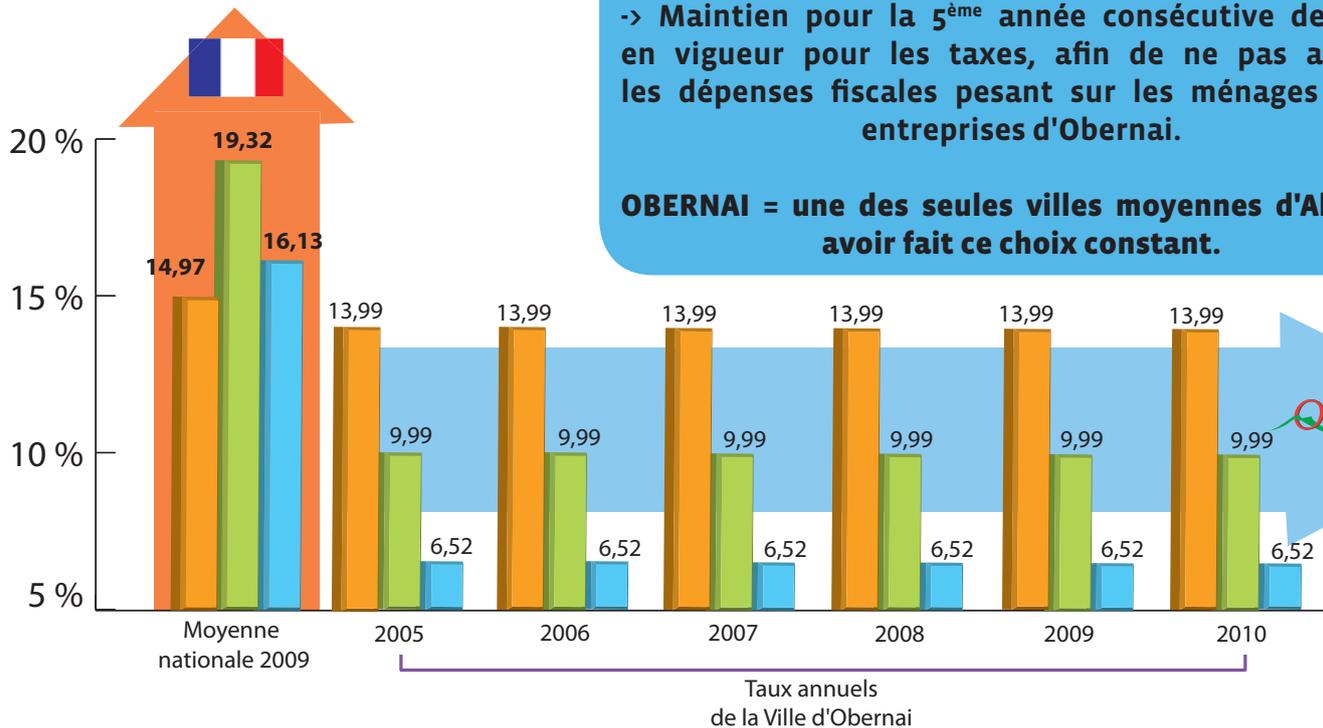


## TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX DIRECTS

### OBERNAI = 0 % d'augmentation

-> Maintien pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive des taux en vigueur pour les taxes, afin de ne pas alourdir les dépenses fiscales pesant sur les ménages et les entreprises d'Obernai.

**OBERNAI = une des seules villes moyennes d'Alsace à avoir fait ce choix constant.**

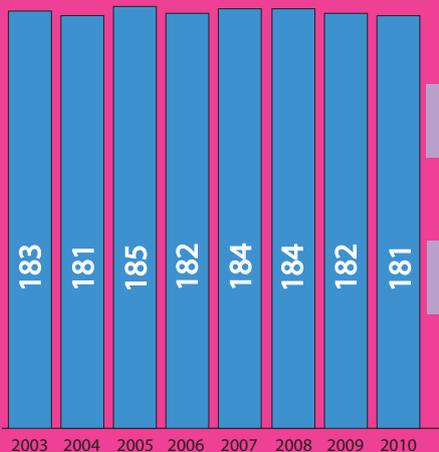


■ Taxe d'habitation    
 ■ Taxe Professionnelle    
 ■ Taxe Foncière sur les propriétés bâties

# UNE VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL

► Dossier

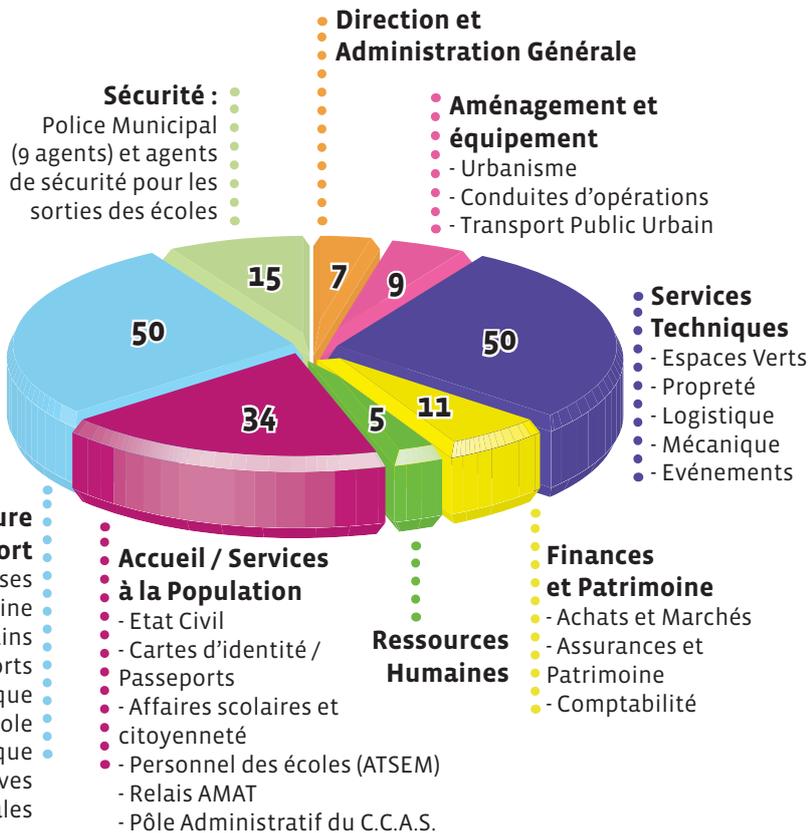
→ Stabilité du nombre d'agents travaillant à la Ville d'Obernai, afin de contenir au mieux les dépenses de fonctionnement tout en valorisant les personnes.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS DE LA VILLE



ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DES AGENTS DE LA VILLE



## RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE

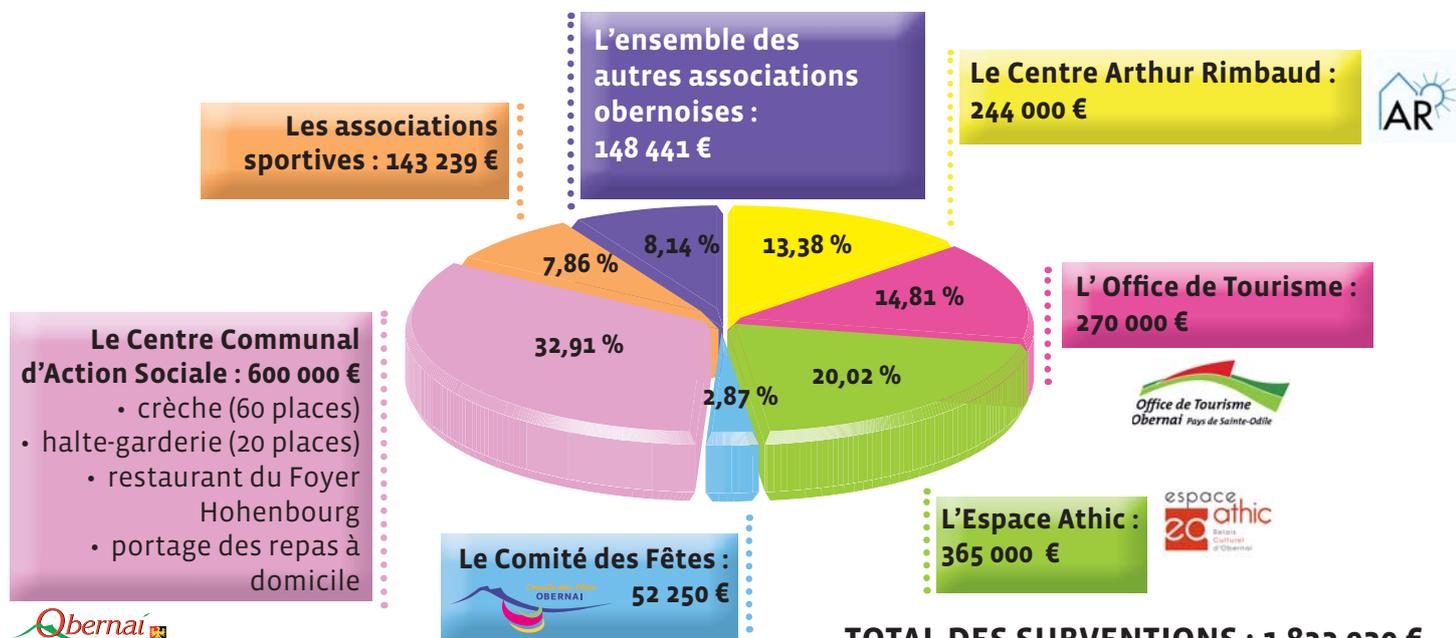
(Agents à temps plein et à temps partiel :  
→ 155 Équivalents Temps Plein)

→ A cela s'ajoute le personnel du Centre Communal d'Action Sociale qui représente 38 agents (33 Équivalents Temps Plein) répartis entre la crèche, la halte-garderie et le foyer Hohenbourg.

# UN SOUTIEN IMPORTANT AUX ASSOCIATIONS : LES SUBVENTIONS

La Ville soutient fortement les associations, car elles participent au rayonnement et au dynamisme de la commune. Ainsi, pour l'année 2010, **la Ville versera 1 822 930 € de subventions**, afin que celles-ci

puissent proposer à leurs membres et à leurs futurs adhérents, des prestations de qualité, un programme d'animations ou d'activités riche, et ce tout au long de l'année.



## Le Boulevard d'Europe

L'aménagement du Boulevard d'Europe, réalisé dans sa configuration actuelle entre 1955 et 1964, a largement accompagné le développement de la Ville et l'installation des grandes entreprises de la zone industrielle Nord, qui participent à l'essor économique de notre cité et des Terres de Sainte-Odile.

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 février dernier, a voté la réfection complète du Boulevard d'Europe dans le secteur résidentiel, avec une programmation des travaux menée en deux étapes :

- Une première tranche prévue cette année, entre la rue Marcel Klein et le giratoire situé devant le Lycée Agricole, pour un montant prévisionnel de l'ordre de 440 000 €,
- Une seconde tranche en 2011, entre la rue du Maréchal Juin et la rue Marcel Klein, parachevant la réfection globale du boulevard.

### Les travaux

Pour concourir à la qualité de vie de l'ensemble des riverains, ce projet d'ampleur, dont les études techniques sont en cours, amènera à d'importantes évolutions :

- Le resserrement des voies de circulation, accompagné, à terme, d'un dispositif de contrôle de vitesse,
- Le réaménagement des cheminements piétons, qui intégrera les nouvelles règles sur la prise en compte des personnes à mobilité réduite,
- La création de pistes cyclables en site propre, de chaque côté du boulevard, avec des passages sécurisés au niveau des axes transverses,

- La mise en place de feux tricolores, fluidifiant la circulation aux intersections (rue des Bonnes Gens, rue Marcel Klein - Avenue du Tertre),
- Des emprises de stationnement longitudinales complétant l'offre de stationnement de proximité,
- Le renouvellement par la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile de plusieurs tronçons des réseaux d'eau et d'assainissement.

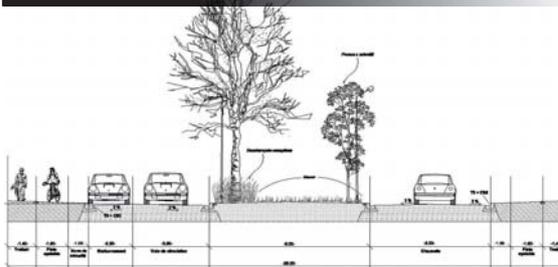
### L'aménagement paysager

Par ailleurs, le mauvais état phytosanitaire des 92 cerisiers à fleurs, diagnostiqués en 2008 par l'Office National des Forêts, contraindra malheureusement la Ville à procéder, dans les prochaines semaines, à l'abattage de ce bel alignement situé au centre du boulevard. Le diagnostic phytosanitaire des arbres du boulevard est téléchargeable sur le site de la ville : [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr).

Un renouvellement des plantations, par des essences d'arbres plus adaptées à la pérennité de cet alignement végétal, sera réalisé en 2010, préservant ainsi l'image du boulevard.

Les travaux seront engagés dès la mi-juin, pour une durée de 5 mois environ.

### Coupe transversale du Boulevard



Le boulevard réaménagé - Perspective du Cabinet Acte 2 Paysage





## Aménagement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Les secteurs du Leimtal et du Schulbach, délimités au Sud par le Stade Omnisports, à l'Est par la route de contournement et à l'Ouest par la voie ferrée, accueilleront, à court terme, d'importants équipements publics :

- La piscine intercommunale, dont la construction est en cours,
- Le nouvel hôpital civil et une réserve foncière pour la création d'un parking-relais tram-train.

Ces implantations nécessitent un aménagement d'ensemble de la voirie publique, eu égard au développement de cette zone :

- élargissement et aménagement de la rue de Lattre de Tassigny,
- création d'une nouvelle avenue structurante, et une liaison piétonne pour la desserte du futur établissement hospitalier,
- sécurisation du passage à niveau existant, par Réseau Ferré de France, en 2011.

### Détail des travaux 2010 :

- Elargissement de l'emprise de la voirie publique, portant sa largeur à environ 12 mètres (contre 6 à 8 m actuellement),
- Elargissement de la chaussée, qui supportera un double sens de circulation.
- Création de pistes cyclables de part et d'autre de la chaussée, d'un cheminement piéton, répondant aux nouvelles règles d'accessibilité "handicapés", accompagné d'un alignement d'arbres, le long de la nouvelle piscine intercommunale.
- Aménagement de carrefours en direction du nouvel hôpital et de la future piscine,
- Sécurisation de la traversée des piétons et cyclistes, avec une vitesse limitée à 30Km/H,
- Installation d'un éclairage public dimensionné pour satisfaire les usagers et répondre à une logique d'économie d'énergie.

### Infos Travaux



Les travaux d'aménagement concerneront le tronçon compris entre l'accès au stade municipal et le carrefour avec les rues Clemenceau et Poincaré.

Ils se dérouleront durant cet été. En raison de l'étroitesse de la chaussée actuelle, la voie sera fermée à la circulation pendant toute la durée du chantier. La réouverture est prévue en septembre 2010.

### Groupe scolaire Europe

Plusieurs salles de classe du groupe scolaire Europe feront l'objet d'une rénovation complète.

### Tribune du stade

La réfection de la toiture de la tribune du stade omnisports est indispensable. Un montant de 170 000 € est proposé au budget pour cette importante réfection.

### Centre Périscolaire

L'ouverture du centre périscolaire Europe, équipement qui permettra d'accueillir jusqu'à 190 enfants du groupe scolaire Europe, est prévu pour la rentrée de septembre 2010. Ce bâtiment extrêmement performant en termes d'énergie (Bâtiment Basse Consommation), sera particulièrement fonctionnel et innovant.

### Crèche - Halte-garderie

Une enveloppe budgétaire de 80 000 € est prévue pour l'étude de réalisation d'une nouvelle crèche halte-garderie.

### Travaux de voirie

Différents aménagements de sécurité, de mise en place de mobiliers urbains et de travaux de rénovation de l'éclairage public, sont prévus à hauteur de 150 000 €.

# Le Parc d'Activités du Thal

Dans le cadre de l'extension du Parc d'Activités du Thal, le Conseil Municipal, lors de sa séance en février 2010, a d'ores et déjà arrêté les conditions générales de vente qui permettront l'attribution des terrains aux entreprises. Le prix de cession a été fixé à 4500 € H.T. de l'are, ce montant étant susceptible d'être diminué par les économies réalisées lors de l'attribution des marchés de travaux.

Un appel à candidature des entreprises intéressées sera lancé dans la presse très prochainement et permettra de recueillir les offres détaillant la nature du projet économique, les perspectives de création d'emplois et les mesures envisagées pour la protection

de l'environnement.

Chaque demande sera étudiée au cas par cas, en vue de la cession définitive des lots au courant de l'année 2010. Les projets de construction pourront ainsi être lancés dès l'automne 2010.

## La fibre optique

Selon la nature des offres de candidature transmises par les entreprises intéressées, la mise en place de la fibre optique sera envisagée, au regard de la politique de promotion engagée par la Région Alsace.

## Mise en valeur des espaces naturels

Les efforts réalisés par la Ville d'Obernai, pour l'intégration des espaces naturels, sur l'emprise du nouveau Parc d'Activités Économiques du Thal, devraient très certainement être récompensés par l'attribution d'une aide spécifique de la Région Alsace au titre de la Trame Verte Urbaine.



### Exemple d'aménagement possible de l'emprise du Parc d'Activités Économiques



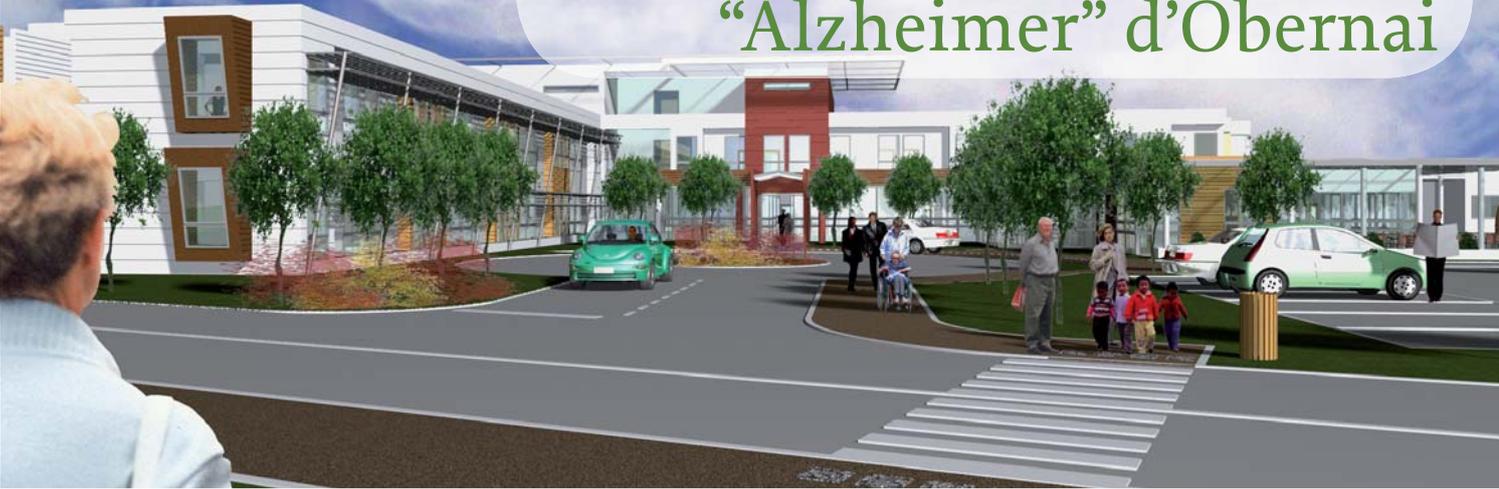
**SOBOVIA** manifeste son intérêt...

Plusieurs entreprises sont déjà sur les rangs et ont pu exprimer auprès de la Ville d'Obernai leur intérêt à s'implanter dans le nouveau Parc d'Activités Économiques.

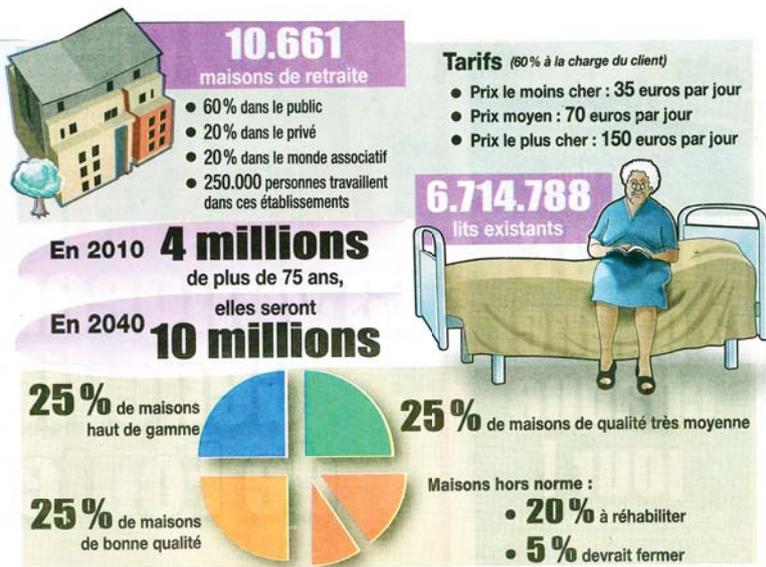
L'entreprise SOBOVIA, installée le long de la rue du Général Leclerc, depuis de nombreuses années, est d'ores et déjà candidate pour une implantation sur une emprise d'environ un hectare lui permettant de réaliser un investissement important et de se doter d'installations de production performantes et durables.

Entreprendre tous ensemble!

# La future maison de retraite "Alzheimer" d'Obernai



Obernai dispose, depuis plusieurs décennies, de la maison de retraite "Les Berges de l'Ehn", qui accueille 74 résidents. Cette maison de retraite a été entièrement rénovée, avec un cofinancement du Conseil Général du Bas-Rhin en 1999. D'autre part, le Piémont des Vosges compte plusieurs autres maisons de retraite (Rosheim, Bischoffsheim, Barr...), mais il est nécessaire d'envisager la construction de structures complémentaires eu égard aux besoins actuels et futurs, et au vieillissement de la population. Ainsi, la Municipalité travaille avec Médica France, à la construction d'une nouvelle maison de retraite à l'entée Est de la Ville. Cette maison de retraite pourra notamment accueillir des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, avec un prix de journée de 59 € TTC, prix se situant dans la moyenne des tarifs des maisons de retraite du Bas-Rhin (comme on peut le constater dans le tableau des tarifs actuellement pratiqués dans certains établissements).



Source : France-Soir du Jeudi 1<sup>er</sup> avril 2010

## Exemple des tarifs de prestations 2009 des établissements pour personnes âgées avec unité Alzheimer dans le Bas-Rhin

Dénomination et Adresse des Établissements	Capacité	Tarif de facturation
Bethesda Arc-en-ciel EHPAD Strasbourg	80 lits dont 16 lits unité Alzheimer	65,18 €
Maison de retraite Emmaüs Koenigshoffen - Strasbourg	147 lits dont 12 lits unité Alzheimer	60,97 €
Maison de retraite Les Mélèzes - EHPAD - Strasbourg	76 lits dont 10 lits unité Alzheimer	59,61 €
Maison de retraite L'arc- en-ciel - EHPAD - CUS NORD Reichstett	28 lits dont 14 lits unité Alzheimer	58,10 €
Les mésanges - EHPAD CUS NORD - Hoenheim	54 lits dont 14 lits unité Alzheimer	59,37 €
Maison de retraite Les Quatre Vents - EHPAD CUS NORD - Vendenheim	60 lits dont 12 lits unité Alzheimer	64,56 €
Maison de retraite Elisa - EHPAD - CUS SUD - Geispolsheim	129 lits dont 15 lits unité Alzheimer	59,00 €
Maison de retraite Les trois fleurs - EHPAD CUS SUD Holtzheim	55 lits dont 15 lits unité Alzheimer	60,13 €



## du nouveau pour la lingerie

Plus d'un siècle en arrière, en 1886, c'est dans une grange dans le Wurtemberg, en Allemagne, qu'ont commencé les activités de Johann Spiesshofer et Michael Braun, fondateurs de l'actuelle entreprise multinationale Triumph International. A leurs débuts, ils lancent la confection de corsets avec six salariés équipés de machines à coudre. Ils profitent alors de l'expansion de l'industrie corsetière d'outre-Rhin puisque seulement quatre ans plus tard, la société compte déjà 150 personnes.

C'est en 1902, que l'entreprise adopte son nom actuel et dépose la marque "Triumph", en référence à l'Arc de Triomphe à Paris, qui leur permet de marquer les esprits.

Au début des années 50, suite à une réforme monétaire et à la fin de la seconde Guerre Mondiale, la société connaît une croissance dynamique et devient "Triumph International". Après une première ouverture en Suisse, elle affirme son développement en Europe en ouvrant des succursales en Belgique, Grande-Bretagne, Suède,

Italie, Finlande, Norvège, Autriche, Danemark et aux Pays-Bas.

L'essor continue ensuite avec la conquête de l'Asie avec des filiales à Hong Kong, en Malaisie, à Singapour, aux Philippines, en Indonésie, en Chine, au Sri Lanka, au Vietnam et en Inde. Dès le milieu des années 60, la société devient l'un des trois plus grands fabricants au Japon et se développe encore plus en Europe, avec, notamment, sa nouvelle succursale en France, à Obernai. En 1965, Triumph International distribue ses produits dans pas moins de 92 pays.

L'entreprise devient alors une référence en matière d'innovation et attire de nombreux ingénieurs "textile" et des spécialistes en habillement du monde entier, qui viennent s'inspirer du style Triumph. À son 100<sup>ème</sup> anniversaire, l'entreprise emploie plus de 19 000 personnes dans le monde.

En 2008, c'est un nouveau logo, plus moderne, plus épuré, qui voit le jour. Aujourd'hui, Triumph International compte parmi les leaders mondiaux



Modèle Audrey

de la confection de sous-vêtements. Le groupe réunit dans plus de 120 pays les marques-phares Triumph®, Sloggi®, Valisère®, et HOM®. Forte de quelques 37500 employés, Triumph réalise un chiffre d'affaires de 2,37 milliard de francs suisses (2008).

## MAGASIN D'USINE

En février dernier, Triumph International France a inauguré l'agrandissement de son magasin d'usine obernois, vitrine incontournable de l'entreprise. Les 220 m<sup>2</sup> de surface de vente de ce nouvel espace, dédié à la vente direct, proposent de nombreux produits, à prix réduits, dans différents univers tels que « la femme », « l'homme », « les bonnes affaires », le balnéaire, le saisonnier (maillots de bain) et les collants... Le magasin d'usine est ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 18h.

**Triumph International - 69, Bvd d'Europe  
67210 Obernai - 03 88 95 10 00**

## Triumph Inspiration Award

Le "Triumph Inspiration Award" est un concours mondial de lingerie inauguré en 2008. Ce concours met en compétition des jeunes stylistes du monde entier. Les participants

doivent, à cette occasion, réaliser une parure (slip et soutien-gorge ou un body), selon un même thème pour tous. Les finalistes de chaque pays concourent ensuite au niveau international. En 2008, date de lancement du concours, le thème était "Female Fascination" (fascination pour la femme) et en 2009 "Icons" (les icônes). Pour l'année 2010, les étudiants stylistes devront plancher sur le thème des formes : "Shape Sensation".

Cette année, la finale aura lieu en France le 27 mai 2010, et en septembre 2010 à Londres pour la finale internationale.

Plus d'infos sur :

[www.triump- inspiration-award.com](http://www.triump- inspiration-award.com)

OBERNAI

Entreprendre tous ensemble!



# Vialsace : se déplacer en bus, tram et train en Alsace

Vialsace est un site internet qui propose une information complète et continue sur l'offre de transport disponible (tous les modes, toutes les lignes, tous les horaires...) et l'actualité de tous les réseaux de transports publics de la Région Alsace (perturbations, travaux, évolutions, etc.).

**...tous les itinéraires...** En associant les différents modes de déplacement et en proposant, pour chaque itinéraire, les trajets les plus rapides et les plus performants en termes de correspondances, Vialsace est aussi le guide qui vous permet d'utiliser les transports en commun facilement, pour tous vos déplacements (loisirs, domicile-travail, domicile-études...) sur l'Alsace.

**...tous les transports publics...** Issu d'une démarche concertée, entreprise par les Autorités Organisatrices de Transports, Vialsace intègre déjà les informations de 10 réseaux de transports publics urbains et interurbains (dont Pass'O) dans son calculateur d'itinéraires.

**...pour vous...** Simple et pratique d'utilisation, accessible à tous (accès aux contenus et outils adaptés aux personnes handicapées), Vialsace propose aussi des fonctions personnalisées pour s'adapter aux besoins de chacun (enregistrer ses itinéraires, ses lignes ou ses arrêts préférés par le biais du formulaire d'inscription).



## Le Relais Pass'O s'installe à la gare



Depuis le 18 janvier dernier, le Relais Pass'O s'est installé dans les locaux de la gare SNCF d'Obernai. Les horaires d'ouverture sont :

- le lundi de 13h30 à 17h30,
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- le samedi de 9h à 12h.

Pour tout renseignement ou pour toutes réservations Pass'O\*, n'hésitez pas à contacter le relais au **0 800 500 552** (appel gratuit depuis un poste fixe) ou à consulter le site internet : [www.passo.fr](http://www.passo.fr)

## Pass'O passe à la carte à puce

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la billetterie papier, les abonnements et les carnets de 10 tickets ont été remplacés par un titre de transport unique : la carte à puce sans contact.

Ce nouveau titre de transport offre :

- **Plus de sécurité** : en étant personnalisé avec la photo et les coordonnées du client.
- **Plus de liberté** : une simple validation à la montée suffit et le rechargement est facilité.
- **Plus de souplesse** : avec la possibilité de charger indifféremment un abonnement ou un carnet de 10 voyages, par exemple.

Pour ce nouveau système, le relais Pass'O a été équipé d'un terminal et les véhicules ont été dotés de pupitres billettiques.

### **Comment fonctionne la nouvelle carte Pass'O ?**

- Ayez toujours votre carte de transport avec vous.
- À chaque fois que vous montez dans le bus, présentez votre carte au boîtier valideur (à moins de

8 cm, la carte est détectée). La puce transmet vos coordonnées et décompte automatiquement un voyage.



Ce nouveau dispositif permettra d'avoir un meilleur suivi des déplacements des usagers du Pass'O dans Obernai et donc d'adapter au mieux le réseau à la demande.



# Pass'O<sup>+</sup> : un service de Transport À la Demande



Afin de desservir tout Obernai, le réseau Pass'O s'étend avec un nouveau service : **Pass'O<sup>+</sup>**. Ce nouveau système est un service de transport à la demande (T.A.D.) qui vous permet de vous déplacer en toute la liberté, comme vous le souhaitez, de l'arrêt le plus proche de chez vous au centre-ville ou à la gare SNCF et inversement. Vous voyagez avec les mêmes titres de transport que sur le réseau Pass'O sans supplément de coût.

## 1. Réservez votre voyage en appelant le Relais Pass'O au 0 800 500 552.

Votre réservation doit être faite au plus tard 2h avant votre voyage et avant 16h30 pour le lendemain. L'hôtesse se charge d'effectuer votre réservation et vous communique l'horaire de passage du minibus à l'arrêt **Pass'O<sup>+</sup>** le plus proche de chez vous.

## 2. Voyagez

Le minibus Pass'O<sup>+</sup> passe vous chercher à l'arrêt **Pass'O<sup>+</sup>** à l'horaire prévu et vous conduit jusqu'à votre arrêt de destination.

Dans le sens "quartier - centre-ville", le minibus vous cherche à l'arrêt le plus proche de chez vous et vous dépose obligatoirement au choix aux arrêts : Gare, Hôtel de Ville ou Beffroi.

**Vous avez plus de 75 ans ? Précisez-le lors de la réservation et le chauffeur vous cherchera directement devant votre domicile.**

**Le Service Pass'O<sup>+</sup> fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30 non-stop (sauf jours fériés).**

\*Hors abonnement et titre 10 voyages

► Transport

## QUELQUES EXEMPLES D'UTILISATION DU SERVICE PASS'O<sup>+</sup>

*Vous habitez dans un quartier non desservi par la ligne régulière et vous souhaitez venir faire vos courses le jeudi matin au centre-ville ? Après réservation, le minibus vous cherche à l'arrêt TAD Pass'O<sup>+</sup> le plus proche de chez vous et vous dépose au centre-ville. Il fera ensuite le voyage retour à l'heure convenue lors de la réservation. Tarif aller/retour\* = 2 x 0,50 €*

*Vous avez prévu de prendre le train à Obernai à 17h ? Téléphonnez au plus tard à 14h30 au Relais Pass'O pour réserver. Le minibus passera, à l'heure prévue, vous chercher à l'arrêt TAD Pass'O<sup>+</sup> le plus proche de chez vous et vous déposera à la gare.*

Tarif aller\* = 0,50 €

*Vous habitez dans un quartier desservi par Pass'O<sup>+</sup> et vous souhaitez vous rendre dans un autre quartier desservi par Pass'O<sup>+</sup>. Après réservation, le minibus passera vous chercher à l'arrêt TAD Pass'O<sup>+</sup> le plus proche de chez vous, puis passera obligatoirement par la Gare, l'Hôtel de Ville, ou le Beffroi avant de vous déposer à l'arrêt TAD Pass'O<sup>+</sup> le plus proche de votre destination.*

## PLAN DU RÉSEAU PASS'O ET DES ARRÊTS PASS'O<sup>+</sup>

### PASS'O DESSERT TOUS LES QUARTIERS !



**A NOTER**  
Les arrêts Leclerc, Cosec et ZA sud deviennent des arrêts Pass'O<sup>+</sup>. Ils seront desservis à la demande des usagers.

Entreprendre tous ensemble !



# Silence, on tourne !

## des reportages vidéo sur Obernai via Internet

La télévision tient une place importante dans nos foyers. Devant le succès grandissant du web, elle a dû s'adapter, se diversifier, et proposer de nouvelles façons de la regarder. La web TV est née !

Depuis le début de l'année, la Ville d'Obernai s'est dotée elle aussi d'une web TV qui permet, à travers le site internet [www.obernaitv.fr](http://www.obernaitv.fr), de diffuser des reportages vidéos sur la commune et les manifestations qui s'y déroulent.

Organisée en plusieurs rubriques : Vie locale, Culture, Manifestations, Sport et Environnement, la Web TV offre l'opportunité, aux internautes, de découvrir Obernai en images à travers des lieux, des personnages ou encore des histoires qui font la

richesse de notre commune.

D'ores et déjà, ObernaiTV propose des vidéos sur les événements des derniers mois :

- La visite du chantier de la piscine intercommunale,
- les cérémonies du 11 novembre,
- le repas de Noël des personnes âgées,
- le marché de Noël,
- le carnaval du Centre Arthur Rimbaud
- le Centre périnatal de l'Hôpital d'Obernai
- le concert de l'Orchestre Philharmonique à l'église Saints Pierre et Paul.

Et chaque mois, deux nouveaux reportages seront diffusés.

Avec une interface reprenant la charte graphique du site Internet [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr), la Web TV d'Obernai constitue une porte d'entrée supplémentaire, ergonomique et adaptée aux usages des internautes. Le site permet également de créer sa "playlist", d'envoyer des suggestions de reportage, d'exporter et de partager les vidéos avec vos amis.



**[www.obernaitv.fr](http://www.obernaitv.fr)**

Abonnez-vous à l'alerte vidéos, afin d'être au courant de la mise en ligne de chaque nouveau reportage.



## Des cours de musique, de danse ou de dessin

**Pour la rentrée 2010-2011, les inscriptions pour les nouveaux élèves à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 25 juin 2010.**

**Les activités de l'École :**

- De nombreux cours de musique pour les enfants et adultes : Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano classique et jazz, guitare classique, électrique et basse, accordéon, chant lyrique,

percussions, batterie, violon, alto, violoncelle, contrebasse...

- Des cours de danse classique pour les enfants,
- Des cours de dessin pour les enfants et adultes,
- Et pour les 3 ou 4 ans, des cours d'éveil et d'initiation en musique, danse et dessin sont également proposés.

**A la découverte d'un instrument :**  
Des ateliers de découverte (gratuits) des instruments seront organisés au mois de juin, pour les enfants

de 6 ans. Tous les renseignements pour y participer seront disponibles à partir du 4 mai, au secrétariat de l'École.

Retrouvez toutes les informations détaillées concernant les cours, les professeurs, les horaires, et les tarifs, à partir du 4 mai sur le site internet [www.obernai.fr](http://www.obernai.fr).

**EMMDD - Secrétariat :**  
**du lundi au vendredi de 14h à 17h**  
**Tél. 03 88 95 29 43**



# L'Hôpital d'Obernai

*La Policlinique : un service public de santé de proximité*

Grâce à la Policlinique, le Centre Hospitalier d'Obernai offre à la population du Piémont des Vosges la possibilité de bénéficier de soins médicaux et chirurgicaux ambulatoires de proximité.

## Les consultations sans rendez-vous

La Policlinique assure un accueil médical, avec de larges horaires d'ouverture, qui permet à toute personne ayant besoin d'une consultation médicale de s'y présenter, sans rendez-vous. Ce service est complémentaire avec les services proposés par les médecins libéraux.

Ainsi, la policlinique accueille les patients qui ont des besoins notamment :

- en traumatologie : fracture, entorse, lombalgie, traumatisme crânien...
- en "petite chirurgie" : ongle incarné, kyste, abcès, hématome, lésions cutanées superficielles, sutures de plaies...

## Les locaux de la Policlinique

- un accueil centralisé,
- une salle d'attente,
- deux salles d'examen,
- un bureau de consultation.

## La radiologie

- une salle télécommandée numérisée,
- une salle d'échographie,
- un appareil mobile pour pratiquer des radiographies au lit du patient ou sur brancard.

## Les horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, et le samedi de 9h à 12h. Pour toute consultation, il suffit de se présenter à l'accueil de l'Hôpital, aux horaires d'ouverture, muni de votre carte de sécurité sociale et d'une pièce d'identité.

## En dehors des heures d'ouverture de la Policlinique, les patients sont invités à :

- contacter la permanence des soins libérale au 03 88 11 69 00,
- composer le 15 en cas d'urgence,
- ou se rendre au Service d'Urgence le plus proche

## Les consultations programmées sur rendez-vous

En centralisant dans un même lieu des consultations médicales programmées de spécialistes, la Policlinique développe son offre de services de santé de proximité.

Pour prendre rendez-vous pour une consultation spécialisée, faites le 03 88 95 14 00 et pour une radio ou une échographie, le 03 88 95 14 10.

### • Chirurgie générale :

Dr Pascal Lecomte, consultations le mercredi matin, sur rendez-vous.

### • Chirurgie vasculaire :

Dr Françoise Mantz, consultations le vendredi matin, sur rendez-vous.

### • Angéiologie :

Dr Jean François Blum, consultations le vendredi matin, sur rendez-vous.

### • Plaies chroniques (ulcères variqueux, ulcères artériels, pied diabétique... :

Docteurs Zoubir Abou-Bekr et Danièle Carcenac, consultations le jeudi après-midi, sur rendez-vous.

### • A VENIR :

Une consultation spécialisée d'orthopédie et de traumatologie.



**DOCUMENT  
A CONSERVER**

## CENTRE HOSPITALIER D'OBERNAI

**LA POLICLINIQUE ASSURE  
L'ACCUEIL ET LA CONSULTATION DE PATIENTS  
SE PRÉSENTANT À L'HÔPITAL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS.**

En dehors des heures d'ouverture, ainsi que le dimanche et les jours fériés, vous êtes invité :

- à contacter la permanence des soins libérale au 03 88 11 69 00
- à composer le 15 ou le 112 en cas d'urgence
- ou à vous rendre au Service d'Urgence le plus proche (à Sélestat ou Strasbourg)

CENTRE HOSPITALIER D'OBERNAI - 1, REMPART MONSIEUR CASPAR  
BP 201 - 67211 OBERNAI CEDEX - TÉL : 03 88 95 14 00

OBERNAI

*Entreprendre tous ensemble!*



**La Policlinique est ouverte :**

**Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h**

**Le samedi de 9h à 12h**

# 80 jeunes sportifs, à la découverte du Handball



Mercredi 13 janvier, 80 enfants ont été accueillis, toute une après-midi, au Cosec, dans le cadre des "Mercredis du Hand" organisés par le Conseil Général du Bas-Rhin et de nombreux partenaires. Encadrés par des joueurs de haut niveau du SC Sélestat et les entraîneurs obernois Pierre Seners et Rémi Balzer, les enfants ont participé à un tournoi entre licenciés et élèves d'écoles primaires, puis ont travaillé dans différents ateliers : « adresse » avec une série de tirs au but, « rapidité » avec des déplacements chronométrés entre des plots... L'après-midi s'est terminée par une série de dédicaces des membres de l'Equipe 1<sup>ère</sup> du Club de Sélestat Alsace Hand Ball qui évolue en division 2, suivie d'une remise de prix et du verre de l'amitié.

## Natation, course, cyclisme :

### 12<sup>ème</sup> édition du Triathlon International d'Obernai



La 12<sup>ème</sup> édition du Triathlon International d'Obernai aura lieu le dimanche 30 mai. La grande nouveauté cette année est la course handisport, qui aura lieu pour la 1<sup>ère</sup> fois lors du Triathlon International d'Obernai, et qui constituera une étape du Championnat National Handisport.

Au programme de cette journée sportive, mais aussi festive :

#### **COURTE DISTANCE**

Enchaînement d'1,5km de natation, 47km de vélo et 10km de course à pied Hommes – Femmes – Relais.

#### **SPRINT**

Enchaînement de 500m de natation, 26km de vélo et 5km de

course à pied. Hommes – Femmes – Relais.

#### **BENFELD TRI KIDS**

Enchaînement de 50m de natation, 2km de vélo et 350m de course à pied. Avenir 1 (nés entre 1999 et 2004) – Avenir 2 (nés entre 1995 et 1998).

Cette année encore une reconnaissance des parcours sera organisée les 15 et 21 mai. Une occasion de se préparer, s'entraîner ou encore de lever d'éventuels doutes sur l'itinéraire emprunté, le règlement ou le matériel.

Les enfants de 5 à 12 ans pourront eux aussi s'essayer au triathlon gratuitement et toute la journée

du 30 mai, en participant au Kids Athlon... une animation leur permettant de découvrir une ou plusieurs épreuves en s'amusant.

Afin d'informer les amateurs du Triathlon International d'Obernai, des newsletters seront régulièrement diffusées, avec notamment diverses informations sur les courses, les animations et bien sûr les partenaires de la manifestation.

**Un nouveau site internet :**  
**[www.triathlon-obernai.com](http://www.triathlon-obernai.com).**  
**Les inscriptions en ligne sont déjà ouvertes sur :**  
**[www.le-sportif.com](http://www.le-sportif.com)**



# Festival de Musique de Chambre

L'association "Musique à Obernai", a été créée en 2009 à l'initiative de Geneviève Laurenceau. Elle a pour vocation de réunir à Obernai, chaque été, les meilleurs interprètes français et européens du moment, le temps d'une semaine de concerts dédiée à la musique de chambre. **Le premier festival se tiendra du 21 au 28 juillet 2010.** Et tous, sans exception, mélomanes avertis ou visiteurs néophytes, sont invités à goûter au moment unique où la musique "est en train d'être fabriquée", depuis les répétitions ouvertes au public jusqu'à l'aboutissement final du concert..

## LE PROGRAMME

### Concert Tango

Ensemble Contraste avec Johan Farjot, piano - Geneviève Laurenceau, violon - Arnaud Thorette, alto - Antoine Pierlot, violoncelle.

*Mercredi 21 juillet - 19h30 - Salle des Fêtes.*

### Concert chant & piano

Wolfgang Holzmair, baryton et Macha Beloussova, piano. Une des plus belles voix de baryton dans les lieder de Mahler, Schumann et des mélodies de Duparc et Ravel.

*Dimanche 25 juillet - 19h30 - Synagogue.*

### Concert guitare & cordes

Emmanuel Rossfelder, guitare - Geneviève Laurenceau, violon - Eugen Tichindeleanu, violon - Natacha Tchitch, alto - Gemma Rosefield, violoncelle.

Le talentueux guitariste français nous entraîne dans un voyage à travers l'Italie et l'Espagne, dans des oeuvres de Boccherini, Falla, Paganini...

*Lundi 26 juillet - 19h30 - Salle des Fêtes*

### Concert Sextuor

Un feu d'artifice de cordes pour clôturer le festival!

Le merveilleux sextuor de Tchaikovsky "Souvenir de Florence". Geneviève Laurenceau, violon - Eugen Tichindeleanu, violon - Natacha Tchitch, alto - Marie Legendre, alto - Gemma Rosefield, violoncelle - Justine Laurenceau, violoncelle.

*Mercredi 28 juillet - 19h30 - Salle des Fêtes.*

### Répétitions à l'école municipale de musique d'Obernai

Toutes les répétitions sont publiques et gratuites. *Maison de la Musique et des Associations.*

## Geneviève Laurenceau



Elle commence le violon à 3 ans. Depuis septembre 2007, elle est première violon super soliste de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse. Elle joue un Stradivarius de 1682.



### Retrouvez

le programme complet sur [www.festivalmusiqueobernai.com](http://www.festivalmusiqueobernai.com) et à l'Office de Tourisme

"Musique à Obernai"  
Geneviève Laurenceau  
1, Haute Corniche  
67210 Obernai  
[festival.obernai@gmail.com](mailto:festival.obernai@gmail.com)

# Association Art'ist Obernai

Le groupe Art'ist est créé en 2004 de façon informelle dans le cadre du jumelage Obernai-Gengenbach et s'est constitué en association en 2009.

Cette dernière a pour objectif de permettre aux artistes amateurs ou professionnels d'Obernai et de sa région de se rencontrer pour des échanges, d'expériences et de savoir-faire, de promouvoir des activités communes, et d'organiser

des manifestations ayant trait aux arts.

Outre les échanges et expositions avec les artistes allemands, "Art'ist Obernai" organise en 2010 :

- une exposition transfrontalière à la Mairie d'Obernai du 28 avril au 4 mai,
- une exposition à l'Office du Tourisme de Barr du 6 mai au 12 mai et une participation à la Rue des Arts de Barr le 9 mai,

- une exposition à la Mairie de Boersch dans le cadre de l'ouverture des Jardins le 13 juin.

Les artistes présenteront des oeuvres dans des domaines variés tels que l'aquarelle, la peinture à l'huile et acrylique, la peinture sous verre, les pastels et les encres, la marqueterie, la sculpture sur pierre et terre cuite, et la céramique.



Association Art'ist  
Agnès Lauer  
6, rue de l'Altai  
Courriel : [paonne7@yahoo.fr](mailto:paonne7@yahoo.fr)

# Charte Qualité : 7 commerçants obernois lauréats

La Chambre de Commerce et d'Industrie propose depuis 2009 une démarche qualité adaptée au commerce de proximité. Cet outil s'avère très utile au commerçant pour tester la qualité de son accueil et son service client. La démarche commence par un pré-diagnostic fait conjointement entre le conseiller de la CCI et le chef d'entreprise puis s'en suivent une visite et deux appels téléphoniques d'un client mystère. Après analyse des résultats des 74 critères, la Charte est attribuée si la note est supérieure à 8/10 dans chacune des 4 rubriques observées : accueil téléphonique, extérieur du magasin, intérieur, accueil conseil et relation client.

A Obernai, 7 commerçants dynamiques ont participé à cette démarche et ont obtenu la Charte qualité. Bravo aux lauréats :

Elsa Barabos - Caves Barabos, Joelle Kientzi - C-Duc'Tiff, Noëlle Normand - La boutique du Piémont, Andrée Bernhard - Les produits d'Alsace, Catherine Huber - Les secrets de Bulane, Michel Gross - Pâtisserie Gross et Christophe Adrian Pâtisserie Urban.



## Naissances

### Novembre 2009 :

Donatien DOPPLER, Victor PANSANEL, Ilyes REMILI, Ali HBILA, Floria WEIBEL, Matisse SIGRIST, Ludivine HENNRICH, Inès MONTON, Maïa JOUBERT, Meava DIETRICH, Hanaé LADEPECHE, Maxime PARMENTIER, Arthur GREBAUT.

### Décembre 2009 :

Léa THOMAS, Clément KERVIEL, Zeliha DEMIR, Imran BOUGHARDAYAN, Sena ALEMDAR, Enzo MACHU, Daiana LORENTZ.

### Janvier 2010 :

Raphaël BUREL, Antoine KUBLER, Faustine TUSCH-GOSSEREZ, Fama FALL, Rayan KOURAÏCH, Anthony MARCHAL, Alana FABRIANO-VETTER, Deniz ILTER, Soliska L'HOMMELET,

Lilian-David EPOTE, Bengül KAYAR, Ella RIFF, Furkan OZBEL, Lwaëni VY-KANOUTÉ, Margaux CLERGUE.

### Février 2010 :

Elio CADIMA, Marylou PIASENTIN, Théo NEUMULLER, Sousana FAIGAUKU, Adrien HALLEGUEN, Liam BAHOUN, Maylie DEYONGHE, Evana JOST-JEAY, Laura AVELINE, Mehdi AMARA, Liam GUILLOT, Ezgi GÜN.



## Opération “+ de compostage = moins de déchets”

Pour bien préparer l'arrivée du printemps, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile propose des composteurs de 400 L à 25 € dans le cadre de sa politique de développement durable. Le compostage est une technique naturelle qui permet de transformer ses déchets végétaux (épluchures de légumes, restes de cuisine, fleurs fanées, ..) en terreau pour le jardin.

Si vous êtes intéressé par un composteur, n'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile au 03.88.95.53.52. ou par mail [ccpso@ccpso.com](mailto:ccpso@ccpso.com). Cette offre est réservée aux habitants du territoire, le règlement du composteur devra obligatoirement s'effectuer par chèque.





## Le Parc des Roselières

### Le Parc des Roselières

Le Parc des Roselières est un quartier conçu par la Ville d'Obernai. L'originalité du projet tient à sa forte composante environnementale et comporte la création d'un parc public paysager de 2,5 hectares.

### Les maisons individuelles

Les lots d'habitat individuel sont situés le long des allées résidentielles. Chaque maison sera bâtie dans le respect d'un cahier des charges précis. Leur implantation et leur aménagement favorisent l'architecture bioclimatique et contribuent à la qualité de vie des futurs habitants.

### Terrains disponibles

De beaux terrains sont encore disponibles au Parc des Roselières.

Quelques exemples :

**5,58 ares à 145 080 €\***

**5,70 ares à 148 200 €\***

**5,93 ares à 154 180 €\***

**6,18 ares à 160 680 €\***

\* Prix net vendeur

✓ **Idéalement  
situés à Obernai**

✓ **Belles vues sur le  
Mont Sainte Odile**



**Tél. 03 88 49 95 78**

[www.obernai.fr](http://www.obernai.fr)

[dae@obernai.fr](mailto:dae@obernai.fr)



### Le coin des souvenirs...

Afin de continuer à alimenter cette rubrique, si vous disposez de cartes postales anciennes ou de vieilles photos d'Obernai, n'hésitez pas à les transmettre au Service Communication de la Mairie qui réalisera une copie et vous rendra l'original.



1975 : La place de l'Hôpital vue de la rue du Chanoine Gyss et du rempart Monseigneur Caspar



## Le nouvel EHPAD Alzheimer : un enjeu majeur

Nous avons voté le budget 2010, qui présente d'importants projets de voirie dont la requalification du boulevard d'Europe et l'aménagement de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Une fois de plus, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et ceci depuis 5 ans. La dette de la ville diminue régulièrement, ceci est un gage de bonne gestion. Vous êtes nombreux à nous témoigner régulièrement votre soutien quant à ces orientations.

Notre groupe travaille assidûment en portant d'importants projets pour l'avenir des habitants d'Obernai et des Terres de Sainte Odile. Ainsi, nous sommes heureux de la perspective de la nouvelle maison de retraite Alzheimer, qui sera construite par Médica France. Toutes les semaines, nous sommes interpellés par des concitoyens qui ont du mal à trouver une place en établissement pour l'un de leurs parents atteint de la maladie d'Alzheimer. La perspective d'un établissement à Obernai répond complètement à ces besoins. Le tarif de prix de journée hébergement sera de 59 € TTC (soit 1770 € par mois), c'est-à-dire, dans la moyenne des établissements de ce type. Ceci a été validé lors de l'instruction du dossier.

Nous, nous travaillons activement. D'autres, jettent le discrédit sur des entreprises qui investissent dans ce secteur et sur les personnels de ces maisons de retraite. Il est étonnant de constater que la désinformation quant au prix de journée soit publiée dans des articles de presse sans aucune vérification. Il est vrai que certains préfèrent le « sensationnel » à l'information. Vous pouvez vous rendre sur le site de Médica France ([www.medica-france.fr](http://www.medica-france.fr)) pour vérifier les informations exactes.

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur [www.pourobarnai.fr](http://www.pourobarnai.fr) ou [www.bernardfischer.fr](http://www.bernardfischer.fr).

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale »



### Les pépites de l'or gris...

Le maire se félicite de l'implantation d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes privé. Notre groupe regrette qu'il n'ait pas fait le choix d'un établissement public géré par le Centre Communal d'Action Sociale, afin que la commune en conserve la gestion, ainsi que la maîtrise des tarifs.

Bernard Fischer a préféré le choix de la facilité et de la politique libérale menée par son groupe politique en facilitant l'implantation d'un EHPAD privée avec des subventions publiques. Et dans ce cas, pas de maîtrise des tarifs, ni du mode de gestion par la commune. Le maire se veut rassurant en matière de tarifs. Mais nous sommes en droit d'être inquiets, sachant que le prix chez Medica d'un séjour en maison Alzheimer est de 2 800 euros par mois, en moyenne. Bernard Fischer a présenté cette entreprise comme une société sérieuse, mais c'est surtout la gestion qui est sérieuse. Le groupe Medica vient de faire son entrée en bourse le 09/02/2010, et appartient à hauteur de 47% au fond de pension TBU-3 International. Sur le site de la société, on peut lire : « *Medica souhaite poursuivre une politique de croissance externe ciblée, afin d'accroître sa présence dans des zones à forte densité démographique et à fort revenu. Elle espère une croissance annuelle de 13%. Medica est bien positionnée pour tirer parti d'un marché porteur, par un système d'autorisation préalable d'exploitation qui constitue une véritable barrière à l'entrée pour de nouveaux intervenants !* » La ville d'Obernai répond parfaitement aux exigences de ce groupe. Dans un service privé, le malade est un client qui doit rapporter de l'argent aux actionnaires. Pour le service public, le malade est un patient qui doit être soigné ! Cet EHPAD est destiné à une population Obernoise, fortunée, et empêchera (par mesure protectionniste) la création d'un EHPAD public accessible à tous. Il n'y a donc aucune raison de se réjouir de l'ouverture de cette structure privée à but hautement lucratif. Le maire ne fait que céder aux pressions de MEDICA qui veut s'implanter dans un secteur répondant à ses exigences et dont il aura le monopole, Obernai est bien parti pour les y aider.

Pour un autre regard, retrouvez nous sur: [www.mieuxvivrebarnai.com](http://www.mieuxvivrebarnai.com)

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

# Exposition "Histoire d'œufs"



Jusqu'au 17 avril, la Médiathèque Municipale d'Obernai accueille «HISTOIRE D'ŒUFS», une exposition d'œufs peints, du graveur Erwin HEYN, à l'occasion de la parution de son livre consacré à cet art. Il s'agit d'une collection commencée il y a 25 ans, un jour de pluie, qui s'enrichit chaque année de nouveaux exemplaires, que l'artiste peint durant la semaine pascale.

**Entrée libre aux heures d'ouverture de la Médiathèque Municipale Tél. 03 88 95 18 20**



## «Empreintes de créateurs»



Ils sont ébénistes, émailleurs sur lave, céramistes, créateurs textile, verriers, métalliers... 37 créateurs contemporains vous donnent rendez-vous du 16 au 18 avril, pour vous présenter des œuvres absolument uniques et originales dans une ambiance feutrée.

Sélectionnés par la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FRÉMAA) pour leur génie créatif et l'excellence de leur savoir-faire, ces créateurs afficheront les dernières tendances en matière de décoration et de mode.

Avec une touche de couleur, la passion du geste, une pointe d'humour et parfois un brin de folie, ils donnent naissance à des créations hors standard, défiant les limites de notre imagination. sublimer la matière pour offrir au regard et à l'usage, l'objet le plus parfait est leur but.

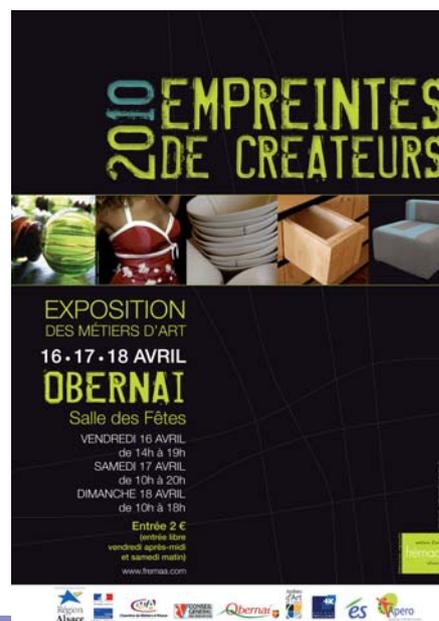
Un espace dédié aux jeunes talents permettra également de découvrir les créateurs de demain et le potentiel grandissant des métiers d'art.

Dans ce véritable écrin dédié à la création contemporaine où se mêleront matières, formes, volumes et couleurs, la FRÉMAA vous propose une rencontre avec les métiers d'art sous l'angle de la création et de l'innovation. Un dialogue ouvert avec des œuvres qui vous surprendront et qui solliciteront à la fois votre réflexion, votre imagination et votre fantaisie.

Qu'est-ce que l'objet d'art aujourd'hui, au regard du design et des tendances actuelles ? Cette exposition, devenue aujourd'hui un rendez-vous incontournable pour les amoureux des métiers d'art, offre une réponse pleine d'audace et de caractère.

Ne ratez pas cette rencontre avec des créateurs qui ont pour objectif avoué de surprendre, d'émerveiller et d'éoustiller les visiteurs.

**En savoir plus sur [www.fremaa.com](http://www.fremaa.com)**



### Horaires d'ouverture :

Vendredi 16 avril de 14h à 19h  
Samedi 17 avril de 10h à 20h  
Dimanche 18 avril de 10h à 18h

**Tarif :** 2 € par personne. (Gratuit le vendredi après-midi et le samedi matin).



30 AVRIL  
> 8 MAI 2010  
à OBERNAI (67)

# PISTEURS D'ÉTOILES

Un choix  
**Télérama**  
telerama.fr

15ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL  
DE NOUVEAU CIRQUE  
[WWW.PISTEURSDETOILES.COM](http://WWW.PISTEURSDETOILES.COM)